

Extrait du procès-verbal Délibération du Comité Syndical

Comité Syndical du 23 janvier 2023
(Salle Sainte-Barbe – SELESTAT)

⇒ Membres en exercice : 51
⇒ Présents ou remplacés : 42

⇒ Membres titulaires absents - excusés : 16
⇒ Procurations : 7

MOBILITES

Objet : 2023-I-5 - Participation au défi « J'y Vais ! » - édition 2023

Rapport n° 5 présenté par Monsieur Claude SCHALLER, Vice-Président

RÉSUMÉ

Le PETR Sélestat Alsace Centrale est moteur depuis 2017 dans la mise en place, l'organisation et l'animation du défi sur l'écomobilité « au boulot j'y vais à vélo » puis défi « J'y vais ».

Le défi « J'y vais ! » a pour objectif d'initier de nouveaux comportements vis-à-vis des déplacements, en favorisant les mobilités durables. L'enjeu est de diminuer l'empreinte carbone des déplacements et améliorer la qualité de l'air.

Le présent projet de délibération a vocation à acter la participation du PETR Sélestat Alsace Centrale à l'édition 2023 du défi « J'y vais », sur son territoire et sur celui de la Communauté de Communes du Canton d'Erstein.

I. RAPPORT

Le PETR Sélestat Alsace Centrale mène depuis plusieurs années une politique volontariste sur les mobilités – Plan Global de Déplacement, Schéma Directeur Vélo, expérimentations et soutiens financiers – et sur la promotion des modes actifs – communication, sensibilisation, événements.

Historique

Au titre des actions de sensibilisation tendant au changement des comportements pour passer de la voiture individuelle à des modes plus actifs de déplacements (marche, vélo, transports collectifs, covoiturage...), le Défi « Au boulot j'y vais à vélo » a connu une participation grandissante au fil des années. Aux territoires alsaciens volontaires se sont ajoutés des territoires vosgiens et mosellans.

A partir de 2017, certains territoires ont proposé une déclinaison pour tous les modes de déplacements alternatifs à l'autosolisme avec un défi élargi « Au boulot j'y vais autrement ». Les établissements scolaires ont aussi été concernés, de l'école au lycée.

Jusqu'en 2019, l'un des territoires partenaires assurait le portage de l'opération annuelle avec une coordination collégiale et des animations spécifiques. Les collectivités participantes ont souhaité mutualiser l'organisation, les outils et les services écomobilité du défi. L'ADEME a souhaité en parallèle que le défi soit étendu à l'échelle du Grand Est et qu'il garde son esprit initial de fédérateur d'initiatives locales.

L'association Vélo et Mobilités Grand Est (VMAGE) s'est proposée pour coordonner, animer et organiser le défi et ses déclinaisons à partir de 2020. L'ADEME s'est engagée à accompagner financièrement l'association sur trois ans, les territoires devant à l'issue de cette période prendre majoritairement en charge le financement de l'opération, notamment au titre des actions des Plans Climat Air Energie Territoriaux (PCAET) ou autres dispositifs volontaires ou réglementaires que les territoires, selon leurs échelles respectives, mettent en œuvre.

Bilan 2022

L'année 2022 a vu la participation des structures au défi augmenter de façon significative. Pour la 13^{ème} édition du défi, ce sont 726 structures, 8 700 participants et 237 500kg de CO2 évités sur la région Grand Est. Le bilan en Alsace Centrale en 2021 est positif sur la participation : 16 écoles, 4 collèges, 2 lycées, et 22 employeurs. Plusieurs de ces structures ont été lauréates ou dans le TOP3 de la région Grand Est.

Proposition de participation au défi 2023

Il est proposé que le PETR Sélestat Alsace Centrale soit, comme il l'a été depuis plusieurs années, l'une des structures de mise en œuvre du défi « J'y vais » prévu du 2 mai au 26 mai 2023 :

- qu'il conclue pour 2022, comme les autres territoires partenaires, une convention de partenariat avec l'association VMAGE ; et
- qu'il verse à cette association une contribution de 1 500 euros comme participation aux frais mutualisés d'organisation du défi.
- qu'il mette en place sur le territoire les déclinaisons du défi « J'y vais » : « Au boulot, j'y vais autrement ! », « A l'école, j'y vais autrement », « Au collège, j'y vais autrement », « Au lycée, j'y vais autrement ».

Comme en 2021 et en 2022, le défi sera porté sur le territoire du PETR ainsi que sur la Communauté de Communes du canton d'Erstein.

Vu les statuts du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural de Sélestat Alsace Centrale lequel est notamment compétent pour mener des actions en matière de mobilité et de développement durable.

Considérant l'objectif d'initier de nouveaux comportements vis-à-vis des déplacements, en favorisant les mobilités durables

II. DECISIONS

Il est demandé au Conseil Syndical,
De se prononcer sur ces dispositions,

DE DECIDER la participation du PETR à l'édition 2023 du Défi « J'y vais ! »

D'AUTORISER le Président à signer la convention avec Vélo et Mobilités Actives Grand Est

D'INSCRIRE la contribution financière du PETR Sélestat Alsace Centrale à hauteur de 1 500€ au budget primitif 2023

Ces dispositions ont été adoptées à l'unanimité par 49 voix.

Membres en exercice présents :

Monsieur Patrick BARBIER, Président

Mesdames et Messieurs, Jean-Marc BURRUS, Robert ENGEL, Alain MEYER, Claude SCHALLER, Serges JANUS, Frédéric PFLIEGERSDOERFFER, Robert ENGEL Olivier SOHLER, Vice-présidents.

Mesdames et Messieurs, Charles ANDREA, Patrick DELSART, Philippe DESAINTQUENTIN, Yves DUSSOURD , Hirtz Sylvie, Claude RISCH, Philippe SCHEIBLING, Tania SCHEUER, Philippe WOTLING, Patrick BUHL, Jean-Pierre PIELA, Lionel PFANN, Bernard SCHMITT, Marie-Odile UHLERICH, Yvette WALSPURGER, Michel BUTSCHA, Denise KEMPF, Martin KLIPFEL, Mathieu LAUFFENBURGER, Christian MEMHELD, Noël SCHWEIN, Sébastien SCHWORER, Jean-Michel VOEGELI, Jean-Marc BURRUS, Jean-Luc FRECHARD, Eric FREYBURGER, Thomas GOETTELMANN, Régine ORSATIE, Denis Petit, Membres titulaires.

Mesdames et Messieurs Bertrand GAUDIN, Fabienne OBERLE, Abel Mangeolle, Clément Rohmer, Membres suppléants,

Procurations :

Monsieur Luc ADONETH, membre titulaire, donne procuration à Monsieur Charles ANDREA ;
Madame Virginie MUHR, membre titulaire, donne procuration à Monsieur Philippe WOTLING ;
Monsieur Emmanuel ESCHRICH, membre titulaire, donne procuration à Monsieur Serge JANUS ;
Monsieur Mathieu KLOTZ, membre titulaire, donne procuration à Monsieur Patrick BARBIER ;

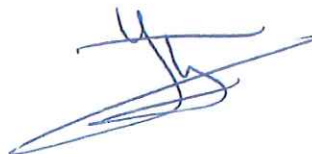
Monsieur Jean-Pierre PIELA membre titulaire, donne procuration à Monsieur Bernard ;
Madame Nathalie ROUSSEL membre titulaire, donne procuration à Monsieur Denis PETIT ;
Monsieur Christian SCHLEIFER membre titulaire, donne procuration à Madame Fabienne OBERLE;

Pour extrait conforme, Sélestat le 25 janvier 2023

Le Secrétaire de séance
Frédéric PFLIEGERSDOERFFER,



Le Président
p.o. Philippe STEEGER
Directeur Général des Services



Affiché le : __/__/__

SOUS-PREFECTURE

01 FEV. 2023

67 SELESTAT-ERSTEIN